

A.P.M.E.P.

VOTE 2008

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

**Votre vote doit être posté avant
le 4 juin 2008***
(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juin 2008.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges du Comité National (la moitié des sièges régionaux). Ainsi les adhérents sont donc appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité**
2. **le rapport financier**
3. **et SEULS les adhérents des Régionales CONCERNÉES** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité National

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 4 juin 2008*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

II – RAPPORT D'ACTIVITE 2007

Présenté par le Bureau National

Le Comité National a examiné le rapport comme le prévoient les articles 7 et 9 des statuts, lors de sa séance du 29 Mars 2008 et a approuvé sa présentation au vote des adhérents.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Depuis quelques années, désormais ne figurent, dans ce rapport, que les actions de l'APMEP. On trouvera dans la plaquette « Visages de l'APMEP – 2007 – 2008 » la présentation de notre association, les brochures nouvelles. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le comité de juin.

CHAPITRE 2 : LE TRAVAIL INTERNE

2.1 Les lieux de travail dans l'association

2.1.1 Le comité

Le comité s'est réuni les **24 et 25 mars**, les **23 et 24 juin**, ainsi que les **17 et 18 novembre**.

Relevé de décisions du comité des 24 et 25 mars 2007

- Le comité donne son accord pour que les rapports d'activités et financiers soient proposés au vote des adhérents.
- Le diplôme national du brevet doit être modifié en 2008 ; en 2007, le sujet sera national et la note de vie scolaire sera prise en compte. Mais il semble qu'un changement du format de l'épreuve, avec réduction du nombre total de questions, moins de questions techniques hors contexte, une valorisation de l'initiative et de l'argumentation, ait été annoncé dans certaines académies. Le comité a souhaité, en rédigeant le texte ci-dessous, réagir à la précipitation et au manque de concertation.

Si l'APMEP encourage de telles valorisations (dans l'enseignement et son évaluation), elle n'en **dénonce** pas moins **très fermement cette mise en place « sauvage »**.

On ne peut pas, à trois mois d'une échéance, changer l'esprit et le contenu d'un examen. Ce n'est loyal ni vis à vis des élèves candidats, ni vis à vis des enseignants placés dans une situation très inconfortable.

Évaluer une attitude, un comportement ne s'improvise pas. Pour que réussisse une telle évolution, il est nécessaire de prévoir et d'organiser une véritable information et une formation adéquate des enseignants, ce qui leur permettra d'avoir le temps d'y préparer leurs élèves.

l'APMEP demande que des informations complètes soient données rapidement, que des formations soient mises en place dès la rentrée prochaine et que la nouvelle épreuve ait lieu en 2008, et non en 2007.

- Le comité recommande fermement l'utilisation dans les établissements, de logiciels libres et gratuits, en particulier pour faciliter le travail personnel des élèves.
- Le comité demande qu'un nouveau groupe texte d'orientation se remette au travail, en tenant compte du travail déjà effectué et des idées qui ont émergé lors de la discussion. Rémi Duvert, Marc Roux, André Laur, et Catherine Combelles sont volontaires pour faire partie de ce groupe.

Relevé de décisions du comité des 23 et 24 juin 2007

- **Élection du nouveau bureau**

Le bureau proposé par Pascale Pombourcq est élu à l'unanimité moins une abstention.

Présidente:	Pascale Pombourcq
Vice présidente, secrétaire générale et responsable lycée:	Catherine Combelles
Trésorière et chargée des lycées professionnels :	Marie-José Baliveira
Responsable collège:	Brigitte Dody
Co-responsable lycée:	Céline Mazoit
Trésorier adjoint et chargé des relations avec les Régionales:	Mickaël Gagin
Responsable du site :	Gérard Coppin
TICE, JN:	François Couturier

- **Texte d'orientation**

Le comité demande que la partie rédigée à propos de la classe de seconde figure dans la plaquette Visages 2007- 2008.

Il approuve la juxtaposition dans le même texte de positions pour le court terme et pour le long terme.

- **Acquis, positions et revendications**

Le comité approuve le texte à paraître dans la nouvelle plaquette 2007- 2008.

Le comité demande que les QCM soient de bonne qualité, et notés de façon équilibrée, c'est-à-dire ne pénalisent pas trop les élèves qui font quelques erreurs de bonne foi, (la notation +1/-0.5 semble excessive), et comportent suffisamment de réponses proposées pour ne pas avantager injustement des élèves qui répondraient au hasard (comme dans le Vrai/faux du sujet 2006) lorsque les réponses négatives ne sont pas pénalisées. Le comité se demande pourquoi la notation sans point négatif intervient exclusivement en série S.

- **Cotisations et abonnements**

Le comité demande la suppression des deux tarifs de cotisations, adhésions + BGV + bulletin vert, ainsi que adhésion + BGV + PLOT, il approuve la création de deux cotisations de soutien à l'APMEP, ainsi que les autres tarifs d'adhésion et d'abonnement proposés par le bureau.

- **Ristournes aux Régionales**

La formule de calcul des ristournes en « liquide » aux Régionales votée au comité de novembre 2005 est reconduite pour l'année civile 2008.

La formule de calcul de la ristourne en brochures sera désormais la suivante : 2,50 euros par adhérent en quota et 50 % de réduction sur le prix adhérent pour les brochures hors quota.

Relevé de décisions du comité des 17 et 18 novembre 2007

- **Problèmes financiers**

Le comité approuve la prise en charge du BGV spécial journées, du Bulletin Vert spécial journées, ainsi que de la réunion spéciale de la commission de ce bulletin, par le budget des Journées Nationales.

- **Journées nationales**

Le comité remercie la Régionale de Franche Comté pour la qualité de l'organisation des journées.

Le comité est favorable à la candidature de la Régionale de Grenoble pour l'organisation des journées en 2011. La Régionale de Grenoble officialisera sa candidature au comité de mars.

Le comité approuve la candidature de la Régionale de Lorraine pour l'organisation des journées 2012.

Le comité se prononce, pour la célébration du centenaire de l'APMEP, en faveur de l'organisation d'un colloque adjacent aux Journées Nationales 2010 qui se dérouleraient à Paris. Ce colloque pourrait être le point d'orgue des manifestations organisées dans les Régionales tout au long de l'année 2010. Ce vote a été fait de façon à permettre les réservations, le débat sur l'organisation du centenaire sera poursuivi au comité de mars 2008.

2.1.2 Le bureau

En 2007, le Bureau National s'est réuni **les 3 et 4 février, les 24 et 25 mars, le 5 mai, les 23 et 24 juin, les 15 et 16 septembre, les 29 et 30 octobre (Journées de Besançon), les 17 et 18 novembre et le 15 décembre.**

Outre la gestion interne habituelle (adhésions, élections, fonctionnement, ...) de l'association, et de la préparation des débats du Comité national et du séminaire, le bureau a mené des actions vers les candidats à l'élection présidentielle et s'est également investi sur les points suivants:

Sixième édition de la plaquette « Visages 2007 - 2008 de l'APMEP ».

La partie "l'APMEP d'hier à demain" a été mise à jour, en fonction des différentes prises de position du comité.

Rencontres avec nos partenaires

Pendant les Journées nationales de Besançon, le bureau a rencontré divers partenaires de l'association : l'Inspection Générale de mathématiques, l'ADIREM, la CFEM, la SMF, la SMAI, la SFdS, l'INRP, Animath, la CIJM, le SGEN et certaines associations étrangères, notamment venant du Maghreb.

Crise des vocations scientifiques:

Nous avons poursuivi les actions entreprises les années précédentes, au sein du collectif ActionSciences. Nous avons collaboré au site <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm>, où sont visibles toutes les actions entreprises par le groupe.

Représentation de l'APMEP

L'APMEP a des représentants à l'ADIREM, au comité scientifique des IREM, à Animath, à la CFEM, à la FEAPM, à ActionSciences, à l'académie des sciences, à l'INRP et dans diverses manifestations.

Relation avec les autorités, courriers et audiences

Le bureau est intervenu particulièrement sur deux sujets : le projet de socle commun de connaissances et l'épreuve de travaux pratiques au baccalauréat S. Nous avons alerté l'institution sur l'absence de moyens mis en place pour accompagner ces deux dispositifs. Nous avons renouvelé notre demande que l'épreuve de travaux pratiques s'accompagne d'allègements de programmes.

Le bureau a alerté la DGESCO ainsi que l'inspection générale lors de la consultation des enseignants sur les nouveaux programmes de mathématiques dans les sections STI. Il a fait part de son étonnement de l'urgence à réduire les horaires et modifier les programmes de mathématiques dans ces classes, alors qu'il va falloir réformer la classe de seconde à la rentrée 2009.

PUBLIMATH

Le bureau a renouvelé son soutien au gros travail du groupe PUBLIMATH, en particulier grâce à l'énorme investissement des collègues retraités. Nous avons fêté les dix ans de Publimath lors des Journées Nationales de Besançon.

EVAPM

Un partenariat entre l'INRP, EVAPM et l'APMEP se met en place. Un comité scientifique devrait voir le jour.

Comptabilité de l'APMEP

Depuis quelques années le bilan financier de l'association est déficitaire. Le bureau continue de chercher à diminuer les coûts de fonctionnement de

l'association, c'est pourquoi le bureau spécial présidents de Régionales a été supprimé. Une plage spéciale Régionales sera intégrée au séminaire. Mais il essaie aussi de valoriser les brochures que l'association édite. Après avoir mis un bon de commande sur le site, il poursuit sa réflexion sur la possibilité de vente de brochures en ligne.

2.1.3 Les Commissions & groupes de travail

Chacune des six Commissions Nationales (premier degré, collèges, lycées professionnels, lycées, formation des enseignants et enseignement supérieur) s'est réunie pendant les Journées nationales de Besançon, en présence d'un membre du bureau. Les autres réunions sont préparées et alimentées par des échanges électroniques. Elles donnent lieu à des prises de position débattues sur le forum du site.

Les comptes rendus d'activités de chaque commission et de chaque groupe figurent dans le BGV de rentrée.

Un groupe travaille sur la préparation du centenaire de l'APMEP qui aura lieu en 2010.

Un groupe de travail, DNL, sections européennes, a vu le jour.

2.2 Les publications

2.2.1 Les bulletins

Le bulletin vert

Le traditionnel Bulletin « Vert » est le support écrit de référence de l'APMEP

C'est à travers lui, entre autres, que, bien souvent, tant de l'extérieur que de l'intérieur, notre association est perçue.

La commission du Bulletin est placée sous la responsabilité de Christiane ZEHREN, assistée d'Henri BAREIL. Elle analyse avec sérieux et bienveillance les propositions d'articles, conseille éventuellement des modifications aux auteurs, souhaite apporter une aide à des auteurs potentiels et choisit les thèmes des dossiers pour lesquels elle sollicite des articles.

La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie: bulletin n°468, l'option sciences II ; n°469, le calcul à l'élémentaire, n°470, l'option sciences III ; n°471 spécial journées de Clermont Ferrand ; n°472, le calcul au collège ; n°473, l'expérimentation en mathématiques.

Roger CUPPENS assure bénévolement, avec efficacité et compétences, le travail de mise en forme. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

Le BGV

Le BGV (Bulletin à Grande Vitesse), souple et rapide dans sa réalisation et son acheminement, assure la diffusion d'informations d'actualité et rend compte des actions de l'association.

Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du Bureau National et du Président de l'APMEP, est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents. Il informe sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques, rend compte des actions du Bureau et présente les Journées nationales

Jean Paul BARDOULAT, en assure la rédaction avec efficacité et rigueur. La mise en page se fait avec l'aide de la Gazette ariégeoise. L'impression est assurée par l'imprimerie Corlet.

PLOT

Une équipe de rédaction travaille autour de Valérie LAROSE. Elle avait pour mission de faire de PLOT une revue destinée aux collègues « débutants » qui soit un outil de réflexion, d'échanges et de débats, différent du Bulletin Vert, avec un ton « nouveau ». PLOT a désormais trouvé toute sa place au sein de l'association et remplit parfaitement sa fonction : partager, lire, ouvrir et transmettre.

Nicole TOUSSAINT, assistée de Jean FROMENTIN, assure bénévolement avec efficacité et compétence le travail de mise en forme. L'imprimerie Louis Jean de Gap (05) est chargée de la fabrication et du routage.

Un CD avec les n° 1 à 4 a été fabriqué, il est mis en vente pour 5 euros. Le numéro 1 est en ligne intégralement.

2.2.2 Les brochures

La détermination et l'efficacité d'Henri BAREIL, responsable des publications, ont permis à l'APMEP de diversifier les brochures mises à la disposition des adhérents à des prix souvent très avantageux.

Jean BARBIER et Jean FROMENTIN, toujours bénévoles et dévoués, assurent la mise en forme des brochures éditées par l'APMEP

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat de bons ouvrages et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

Outre la plaquette gratuite « Visages 2007-2008 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'Association, il faut distinguer 4 types de brochures:

- Brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition
Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné.
Le bureau les remercie tous chaleureusement de leur dévouement.
- Brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition
- Brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'œuvre)
- Brochures en co-diffusion

Une plaquette rendant hommage à Gilbert WALUSINSKI a été distribuée avec le BV n°472.

On trouvera dans la plaquette « visages 2007-2008 de l'APMEP » la liste des différentes brochures parues cette année.

2.2.3 Le site Internet de l'APMEP

Le site WEB de l'APMEP est hébergé contractuellement par l'Université de Lyon 1. Une restructuration complète du site a été effectuée en 2005. Le nouveau site fonctionne sous SPIP, ce qui permet une beaucoup plus grande souplesse et une plus grande réactivité.

Il est devenu un élément incontournable et précieux dans le réseau de relations de l'APMEP Il est tenu à jour, avec dévouement et compétence, par Yvon POITEVINEAU, Michel FRECHET et Gérard COPPIN sous la responsabilité du Bureau National.

L'adresse du site est : <http://www.apmep.asso.fr/>

La partie "Espace Adhérents" est le site abcdebat. Pour accéder à cette partie il faut un "login" et un mot de passe. Sur cette partie, chaque adhérent peut déposer ou trouver des documents avec des commentaires. Il y voit des informations réservées aux membres de l'association. C'est aussi le moyen de gérer les documents communs aux différents groupes de travail et commissions. En cas de difficulté, contacter François COUTURIER

Les informations concernant la structure et la vie de l'association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques y sont et seront régulièrement diffusées. Il contient aussi des

informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants y sont et seront présentés.

Les forums rencontrent un grand succès : forum libre, forum Maths discut, questions d'actualité... Des points d'actualité à débattre sont régulièrement mis à jour par les responsables des commissions. Les échanges autour de l'épreuve de travaux pratiques au bac S ont été riches (387 contributions et 19374 visites au 1er mars 2008) et ont parfois été un peu vifs.

2.3 Le chantier EVAPM

De nouvelles évaluations en sixième et cinquième sont prévues pour le début de l'année 2008. Un site « EVAPM » a été créé. Un gros travail a été réalisé sur le site evapmib, base de questions d'évaluation expérimentées et analysées en matière de compétences : il permet de choisir des énoncés de questions avec un système de « panier » qui édite automatiquement la liste choisie.

2.4 La réflexion et la formation

2.4.1 Les Journées Nationales

Organisées, cette année, par la Régionale de Franche Comté, elles ont eu lieu du 28 au 31 octobre à Besançon.

Elles ont rassemblé environ 700 professeurs de mathématiques autour du thème « *Le temps des mathématiques, les mathématiques dans leur temps* ».

À la tribune figuraient notamment Pascale POMBOURCQ, présidente de l'APMEP, Jacques MOISAN, doyen de l'Inspection Générale de Mathématiques, René CORI, président de l'ADIREM, Madame la Rectrice de l'Académie de Besançon, et des représentants des collectivités locales.

Le Bureau s'est réuni avec ses différents invités présents ou représentés pour débattre du problème de la réforme du lycée et du devenir de la section S.

Le programme de ces Journées comportait : 6 conférences, deux débats, 3 pages d'une trentaine d'ateliers, les réunions des Régionales, des commissions nationales, la traditionnelle assemblée générale des Journées, des expositions et des stands d'exposition de livres et de matériel

pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies et l'APMEP

En 2008, les Journées nationales de l'APMEP seront organisées par la régionale de Poitou-Charentes. Elles auront lieu à La Rochelle du 25 au 27 octobre 2008 autour du thème « Mathématiques en construction ».

2.4.2 Le groupe de travail « Journées »

Il s'est réuni le 16 décembre 2007. Le groupe avait proposé en 2006 la création d'un comité scientifique des journées. Mais les organisateurs des journées 2008 avaient déjà leur propre comité. Le groupe espère pouvoir le mettre en place pour les journées suivantes.

2.5 Le séminaire

Le Séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP Il a eu lieu les 12 et 13 mai au C.I.S.P. de Paris (XIIème). Le thème était: "L'évaluation".

Il s'est déroulé en trois temps :

Samedi matin : Richard Cabassut nous a parlé de l'évaluation du socle commun de connaissances et de compétences dans d'autres pays européens. Antoine Bodin a fait le point sur PISA, vu sous l'angle du socle.

Marie Mégard et Jacques Moisan, inspecteurs généraux de mathématiques, sont intervenus sur les procédures d'évaluation du socle commun.

Samedi après midi : Jacques Lubczanski et Danielle Eynard nous ont fait part de leur expérience concernant l'épreuve de travaux pratiques en terminale S.

Brigitte Dody et Mickaël Gagin ont présenté le travail réalisé sur l'évaluation du socle.

Dimanche matin : Laurent Breitbach nous a présenté un bilan des formes d'évaluation pratiquées en lycée professionnel au cours des trente dernières années.

CHAPITRE 3 : RELATIONS EXTERNES

3.1 Les relations avec l'Institution

L'APMEP alerte le Président de la République, les ministres, leurs conseillers, leurs directions, l'Inspection Générale de mathématiques, des problèmes concernant l'enseignement des mathématiques et leur fait connaître ses positions, ses propositions et ses revendications.

Relations avec l'Élysée

Le bureau national a envoyé un courrier aux trois principaux candidats à l'élection présidentielle : François Bayrou, Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy. Il souhaitait les alerter sur les problèmes rencontrés par les enseignants de mathématiques dans l'exercice de leur fonction, quel que soit le niveau d'enseignement. Seule l'équipe de Ségolène Royal a répondu.

Relations avec le Cabinet ministériel

Plusieurs courriers ont été envoyés au cabinet du ministre, au nom du collectif ActionSciences.

Monsieur le ministre Xavier Darcos a été invité aux journées nationales de Besançon. Il n'a pu y participer.

Relations avec la DGESCO

Le 22 mai, un courrier a été envoyé à Jean-Louis Nembrini, nouveau directeur général de l'enseignement scolaire pour l'alerter sur l'urgence à réformer la classe de seconde. Dans ce courrier nous lui avons présenté le projet de l'option sciences expérimenté à grande échelle dans l'académie de Montpellier.

Le 29 mai, un courrier a été envoyé à Jean-Louis Nembrini, avec copie à Jacques Moisan, doyen de l'inspection générale de mathématiques, et André Gramain, responsable du GEPS chargé de la réécriture du programme de mathématiques des sections STI. Nous souhaitions réagir sur la nouvelle grille horaire, les projets de programme ainsi que sur le calendrier de la réforme des sections STI. Nous avons été entendus, puisque la réforme a été mise en attente.

Le 27 juin, une délégation du bureau national été reçue à la DGESCO par Jean-Marc Goursolas, directeur adjoint de l'enseignement scolaire. Nous avons abordé la réforme des STI, mais aussi celle de la classe de seconde pour laquelle nous lui avons présenté notre projet d'option sciences, ainsi que les problèmes soulevés par l'évaluation du socle commun.

Le 27 juin, nous avons rencontré André Gramain, et Francis Labroue. Nous avons longuement discuté des projets de programmes de STI.

Relations avec l'Inspection générale de mathématiques

L'APMEP a rencontré Jacques Moisan, doyen de l'inspection générale de mathématiques le 3 février, les 12 et 13 mai pendant le séminaire, les 28, 29 et 30 octobre.

Invité, Jacques Moisan a pris la parole lors des journées nationales de Besançon et a rencontré les participants aux journées nationales ainsi que le bureau.

Relations avec l'Académie des sciences

Catherine Combelles, vice présidente de l'APMEP a représenté l'association au colloque organisé par l'Académie des sciences sur la formation des maîtres et y a prononcé une intervention.

3.2 Avec l'ADIREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au comité scientifique de l'ADIREM.

Le président de l'ADIREM, René Cori, le président du comité scientifique de l'ADIREM, la présidente de l'APMEP ont rencontré le 19 janvier Yves Lichtenberger, président de la commission pédagogie et formation continue de la conférence des présidents d'universités. L'entretien a essentiellement porté sur le fonctionnement du réseau des IREM.

L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement à la réalisation de la base PUBLIMATH.

Le président de l'ADIREM a été invité par le Bureau National à la tribune des Journées nationales de Besançon où il a pris la parole.

3.3 Les relations avec les autres associations

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées nationales (au moins à la première journée) les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier: Animath, l'APBG, l'APISP, l'ARDM, la CFEM, les CRAP, Femmes et Mathématiques, la SFdS, la SMAL, la SMF, le CIJM, Sésamath, l'UDPPC, l'UPS, la FESPM, la SBPMef, MA, l'ATSM.

L'APMEP est représentée statutairement à la CFEM. Cette commission organise la participation française aux congrès internationaux ICME et gère des aides financières venant du fond de solidarité ICMI et des aides pédagogiques fournies par l'APMEP (par exemple au Burkina-Faso et au Cameroun).

L'APMEP est membre du conseil d'administration d'Animath et participe activement à ses travaux.

L'APMEP et l'UPS sont chacune représentées au Comité de l'autre.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées nationales, séminaire.

La présidente de l'APMEP a été invitée aux journées de la SBPMef, en Aout 2007 et le président de la SBPMef était représenté lors des journées APMEP de Besançon.

3.4 ActionSciences

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au bureau du collectif ActionSciences.

Le collectif ActionSciences a écrit au mois de juin au président de la République, Nicolas Sarkozy, ainsi qu'au Ministre de l'Education Nationale Xavier Darcos, et au Ministre de la Recherche et de l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse. Nous souhaitions aborder avec eux les problèmes posés par l'enseignement scientifique au lycée et dans le supérieur.

Une délégation d'ActionSciences a été reçue le 26 juin par Jean-Baptiste de Froment, conseiller technique pour l'éducation de Nicolas Sarkozy. Nous avons abordé le problème de l'échec des étudiants dans le premier cycle universitaire scientifique, le statut de la section S, la classe de seconde.

Une délégation d'ActionSciences a été reçue le 28 juin par Mark Sherringham, conseiller à l'éducation de Xavier Darcos. Les mêmes sujets de discussion ont été abordés.

Une délégation d'ActionSciences a été reçue le 11 juillet par Bernard Belloc, conseiller de Nicolas Sarkozy pour l'enseignement supérieur. Nous avons présenté l'état de l'enseignement scientifique, ainsi que notre projet de pré recrutement pour les futurs enseignants.

Une délégation d'ActionSciences a été reçue le 3 octobre par Marie-Danièle CAMPION, directrice adjointe du cabinet de Valérie Pécresse, en charge notamment des questions de vie étudiante et de revalorisation des carrières et Edouard de PIREY, conseiller technique sciences et technologies. Nous avons présenté l'état de l'enseignement scientifique, ainsi que notre projet de pré recrutement pour les futurs enseignants.

Au début du mois d'octobre, ActionSciences a écrit à Xavier Darcos pour lui faire part de ses craintes quant aux bruits qui couraient sur la réforme du lycée.

Au mois d'octobre, une délégation d'ActionSciences a rencontré Michel Rocard, membre de la commission Pochard. Nous avons souhaité lui présenter les problèmes posés par l'enseignement scientifique en France.

ActionSciences a décidé l'organisation d'un colloque sur le thème « Quel avenir pour les études scientifiques au lycée et dans l'enseignement supérieur ? ». Il aura lieu le 5 avril 2008 à Paris.

Le site <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm> permet de consulter les différentes actions menées par ce collectif.

3.5 La Fédération européenne des Associations de Professeurs de Mathématiques

L'APMEP est toujours membre actif de cette association.

3.6 Relations Internationales

Deux représentants de l'UMA étaient présents aux Journées de Besançon.

André Laur a représenté l'APMEP au congrès de l'association tunisienne des professeurs de maths (ATSM) à Djerba.

3.7 Les relations avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications.

3.8 Les relations avec la Presse

L'APMEP informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités lors des Journées nationales de Besançon. La presse locale s'est intéressée à notre manifestation : interview avec l'Est Républicain, à radio bleue, et journal télévisé de France 3 Besançon.

3.9 Participation de l'APMEP à diverses manifestations

- Salon des jeux organisé par le CIJM
- Remise de prix aux olympiades de mathématiques

II - RAPPORT FINANCIER 2007

Toutes les sommes sont en euros

RECETTES	2006	2007
I. Cotisations et abonnements :	275 367,24	256 051,65
<i>Dont cotisations</i>	141 103,50	132 050,51
<i>Dont abonnements</i>	134 263,74	124 001,14
II. Publicité	5 718,30	4 335,00
III. Vente de brochures :	30 889,36	31 578,54
<i>Ventes par le national</i>	43 968,49	43 751,24
<i>Quota à disposition des régionales</i>	13 079,13	12 172,70
IV. Produits financiers :	6 756,84	11 750,37
<i>Intérêts du livret A (C.N.E.)</i>	139,61	167,47
<i>Produits nets (cessions de SICAV)</i>	6 617,23	11 582,90
V. Prestations de service :	11 479,77	33 511,38
<i>Frais d'envoi</i>	7 936,41	8 154,98
<i>Abonnements belges</i>	0,00	0,00
<i>Abonnements jumelés</i>	0,00	0,00
<i>Conventions et redevances diverses</i>	3 543,36	6 600,74
<i>Séminaire et Spécial Journées</i>	0,00	18 775,66
VI. Souscription à "EVAPM"	0,00	0,00
VII. Produits exceptionnels :	15 729,02	12 492,05
<i>Régionales :</i>		
<i>Ristournes non versées</i>	2 548,20	1 192,00
<i>Quota brochures non utilisé</i>	3 922,29	3 378,97
<i>Subvention emploi jeune et formation</i>	3 715,74	0,00
<i>Subvention d'exploitation</i>	0,00	0,00
<i>Autres produits exceptionnels</i>	5542,79	7 921,08
VIII. Ristournes versées aux régionales	-11 890	-10 936,00
TOTAL DES RECETTES	334 050,53	338 782,99

DEPENSES	2006	2007
I. Publications	88 289,51	79 458,58
6 <i>Bulletins Verts</i>	41 693,29	37 320,77
6 <i>BGV</i>	4 970,99	6 638,01
4 <i>PLOT</i>	12 503,06	10 081,81
<i>Nouvelles brochures (y compris en coédition ou codiffusion)</i>	13 289,72	5 990,47
<i>Réédition de brochures</i>	0,00	4 628,27
<i>Achat publications pour co-diffusions</i>	15 832,45	14 799,25
II. Vie de l'Association	241 593,73	206 533,12
1. <u>Frais de fonctionnement (détails ci-dessous)</u>	57 373,31	57 181,94
- <i>Impressions diverses : appels de cotisation; bulletins de vote, bulletins d'adhésion, étiquettes, ...</i>	9 065,76	10 609,04
- <i>Charges administratives : papiers à lettres, enveloppes, ...</i>	8 549,11	5 532,68
- <i>Locaux : charges, chauffage, éclairage, téléphone, assurances, impôts, ...</i>	25 626,88	29 255,56
- <i>Location : machine à affranchir, photocopieuse, salle de réunions</i>	7 943,87	7 815,12
- <i>Maintenance matériel</i>	6 187,69	3 969,54
2. <u>Traitement des employés, cotisations et charges sociales</u>	92 832,22	75 675,11
	0,00	0,00
3. <u>Personnels extérieurs : honoraires</u>	4 900,00	4 900,00
4. <u>Dons, libéralités et cadeaux</u>	10,00	0,00
5. <u>Remboursement de frais :</u>	86 478,20	68 457,63

DEPENSES	2006	2007
III. Frais de port et de routage :	44 315,58	46 158,63
<i>Routage et port du Bulletin Vert</i>	16 655,41	17 896,87
<i>Port BGV</i>	8 541,69	10 716,48
<i>Routage et port de PLOT</i>	6 911,62	6 030,58
<i>Port et routage matériel de vote</i>	3 315,63	2 620,00
<i>Appels de cotisations</i>	4 908,72	4 150,02
<i>Port brochures</i>	2 582,51	3 284,68
<i>Collecte courriers</i>	1 400,00	1 460,00
IV. Frais EVAPM	6 970,53	0,00
V. Charges exceptionnelles (détails ci-dessous)	16 078,31	9 739,61
1. <i>Subvention et publicité</i>	0,00	0,00
2. <i>Reversement abonnements jumelés</i>	1 125,49	942,30
3. <i>Dotations aux amortissements</i>	8 202,73	5 376,34
4. <i>Frais divers</i>	6 750,09	3 420,97
VI. Variation du stock	28 266,57	22 445,91
TOTAL DES DEPENSES	425 514,23	364 335,85
RESULTAT	-91 463,70	-25 552,86

BILAN AU 31 / 12 / 2007

ACTIF	EXERCICE 31.12.2007			EXERCICE E 31.12.2006
	VALEUR BRUTE	AMORT. PROV.	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	26 007	26 007		
Autres immobilisations incorporelles				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Constructions	114 337	53 663	55 673	60 960
Autres immobilisations corporelles	98 946	94 675	4 271	6 523
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>239 291</u>	<u>176 346</u>	<u>62 944</u>	<u>67 483</u>
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<u>STOCKS</u>				
Matières ou marchandises	154 626		154 626	177 072
<u>AVANCES ET ACOMPTE</u>	1 316		1 316	1 692
<u>CRÉANCES</u>				
Créances clients et comptes rattachés	17 091		17 091	9 474

Autres créances d'exploitation	135		135	5 395
<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>	310 218		310 218	315 259
<u>DISPONIBILITES</u>	32 018		32 018	20 483
<u>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</u>	11 033		11 033	12 731
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	<u>526 438</u>		<u>526 438</u>	<u>542 106</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>765 729</u>	<u>176 346</u>	<u>589 382</u>	<u>609589</u>

BILAN AU 31 / 12 / 2007

PASSIF	EXERCICE 31.12.2007	EXERCICE 31.12.2006
<u>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</u>		
Réserves	441 898	533 249
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>- 25 553</u>	<u>- 91 350</u>
<u>SITUATION NETTE</u>	<u>416 346</u>	<u>441 898</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>		

<u>DETTES</u>		
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit	4 456	1 879
Emprunts et dettes financières	246	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Dettes financières et comptes rattachés	12 847	14 870
Dettes fiscales et sociales	18 390	16 808
Autres dettes	38 421	41 482
<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	<u>98 678</u>	<u>92 651</u>
<u>TOTAL DETTES</u>	<u>173 037</u>	<u>167 690</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>589 382</u>	<u>609 589</u>

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2007.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2007 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2007 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2007, les cotisations perçues sont celles de l'année 2008 et non celles de l'année 2007.

Nous distinguons « **Cotisations** », qui correspondent à l'adhésion à l'Association, et « **Abonnements** » qui correspondent au choix du BGV et/ou du Bulletin Vert et/ou de PLOT.

II. Publicité

Cela correspond aux publicités parues dans les Bulletins Verts de 2007.

III. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance.

IV. Produits financiers

Selon les disponibilités de la trésorerie, nous achetons ou vendons des SICAV et nous dégageons ainsi des recettes.

V. Prestations de service

Certains collègues français s'abonnent par notre intermédiaire à l'Association belge des professeurs de mathématiques de langue française, et vice versa. Chaque année nous faisons le bilan et l'association qui a le plus encaissé reverse sa part à l'autre.

Une nouvelle ligne a été créée : « Séminaire et Spécial JN » qui correspond à la prise en charge à 50 % du Séminaire national par les Régionales ainsi que le coût du BGV annonçant les Journées de Besançon, du BV spécial Besançon ainsi que les frais d'affranchissement correspondants.

VII. Produits exceptionnels

Y figure le montant des **ristournes en brochures** non utilisées.

VIII. Ristournes aux Régionales.

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2008. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2007, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2007 (voir préambule).

Côté dépenses

I. Publications

Six Bulletins, six BGV, quatre PLOT, plaquette hommage à Gilbert Walusinski, éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions.

II. Vie de l'Association

1) Frais de fonctionnement

Un changement de fournisseur et la résiliation d'un contrat de maintenance informatique ont permis de faire baisser les charges administratives. La hausse du poste du local fait suite au redressement fiscal où nous avons du rendre une partie de la T.V.A. que nous avons conservée à tort.

2) Traitement des employés

Nous n'avons plus maintenant que deux employées à temps plein. L'une d'entre elle a suivi une formation, ce qui a fait également diminué ce poste de dépense.

3) Personnels extérieurs

Il s'agit de la société de comptabilité qui supervise le travail de notre secrétaire comptable

5) Remboursement de frais : ce poste est le plus important (à comparer avec les recettes liées aux seules « cotisations »). Il est cependant en baisse cette année de près de 15 %.

III. Frais de port et de routage

Pour le Bulletin Vert et PLOT, le port comprend la manutention et les frais postaux.

Pour le BGV, les frais de port comprennent seulement les frais postaux, tandis que les frais de manutention sont inclus dans les frais d'impression.

IV. Frais EVAPM

V. Charges exceptionnelles :

1. Subventions et publicité : 0 cette année ; nous n'avons pas eu à verser de l'argent pour d'autres organismes.

2. Reversement abonnements jumelés et cotisation à la FEAPM

Cela correspond à ce que nous reversons aux associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (APISP et UDPPC).

3. Dotations aux amortissements

C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...). La baisse indique que nos équipements sont en voie d'amortissement.

4. Frais divers

Y figurent des différences de versement sur certaines factures ou cotisations, des créances irrécouvrables et divers frais bancaires.

VI. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2007) - valeur du stock initial (au 1/1/2007). C'est une dépense négative, d'autant plus grande en valeur absolue que nous avons investi en brochures.

Nous avons continué de déprécier le stock pour avoir un reflet plus exact de sa valeur. La dernière tranche se fera l'an prochain.

2-BILAN.

Il est fourni par l'expert comptable et indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2007 est déficitaire de 25 552,86 €.

Nous n'avons pas eu à combler le déficit car il est essentiellement dû à la variation du stock qui n'est pas une dépense réelle.

De efforts sur de nombreux postes ont donc été réalisés cette année ce qui a permis de fortement diminuer notre déficit.

La hausse du prix de l'adhésion devrait parvenir à maintenir pour l'an prochain le niveau des recettes pour ce poste, même si la baisse des adhérents se poursuit. Il n'en reste pas moins que des nous recherchons encore et toujours des postes d'économies comme par exemple pour l'édition et le port de nos publications.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 29 mars 2008.

IV – RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, le quart du Comité National est à renouveler en 2006, soit la moitié des sièges régionaux

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

Cette année les régionales d'Antilles-Guyane, de la Réunion et de Nantes n'ont pas présenté de candidats.

DECLARATIONS DE CANDIDATURE

Régionale Ile de France

Titulaire : Claudie ASSELAIN -MISSENARD

Suppléante : Valérie LAROSE

Claudie Asselain-Missenard est fondamentalement professeur de collège, mais il lui est arrivé aussi de toucher à des classes de lycée et à la formation initiale et continue des collègues. Adhérente de très longue date à l'APMEP, elle est membre du comité de la Régionale Ile de France et responsable avec Valérie (et toute une équipe...) de la revue PLOT.

Valérie Larose est professeur en temps partagé collège-IUFM. Présidente de la régionale Ile de France, elle a accepté la responsabilité de rédactrice en chef de la revue PLOT, lorsque celle-ci a été reprise par l'APMEP au niveau national.

Nous présentons conjointement notre candidature afin de resserrer les liens entre notre régionale et le bureau national, dans la perspective de l'organisation des Journées 2010 et du centenaire de notre vénérable association.

Régionale de Picardie

Titulaire : Rémi DUVERT (IUFM Beauvais)

Suppléante : Mahdia PRUVOT (Lycée Pierre Méchain Laon)

Rémi Duvert : Après avoir enseigné une vingtaine d'années en collège, je travaille maintenant en IUFM, où j'interviens aussi bien auprès de professeurs des écoles qu'auprès de professeurs des lycées et collèges (formation disciplinaire et formation en groupes pluridisciplinaires). Je suis adhérent de l'APMEP depuis plus de trente ans, et je souhaite m'investir au

Comité national, pour militer en faveur d'une réelle formation professionnelle des enseignants, et d'un enseignement qui développe à la fois la culture et l'activité mathématiques des élèves, en lien avec les autres disciplines scolaires et les diverses compétences dites transversales.

Mahdia Pruvot. : Après une expérience de neuf ans en collège, j'enseigne depuis septembre 2002 dans un lycée qui offre à la fois des voies scientifiques et technologiques (STI et STL). J'ai adhéré à l'APMEP lors de ma deuxième année à l'IUFM, il y a 15 ans, à l'occasion d'une présentation de l'Association par une formatrice, Nicole Toussaint pour ne pas la citer, venue animer une séance autour du rétroprojecteur dans nos classes.

Du rétroprojecteur, nous sommes passés depuis (ou en passe de le faire) au vidéo projecteur !

L'APMEP, lieu d'échange, de réflexion, de mutualisation, a su accompagner les évolutions de nos pratiques. Les Journées Nationales de Besançon auxquelles j'ai participé m'ont confortée dans cette idée et je souhaite accompagner Rémi Duvert dans la participation de la régionale de Picardie (dont je suis la vice-présidente) au Comité national.

Régionale Aquitaine

Titulaire : Mathieu CLAUDEL

Suppléante : Dominique GRIHON

Nous sommes tous les deux membres actifs de la régionale d'Aquitaine et professeurs au lycée Sud Medoc du Taillan-Medoc. Me concernant, cela fait depuis déjà huit ans que j'enseigne les mathématiques. Adhérent à l'APMEP depuis le début de ma carrière, cela fait trois ans que j'y ai pris une part active en participant aux réunions et assemblées générales de la régionale Aquitaine.

Conscient des questionnements et des réflexions à propos de l'enseignement des mathématiques, je souhaite ne plus rester passif face aux changements et aux réformes qui se mettent en place. C'est dans ce cadre que je pose ma candidature au comité national en tant que représentant de ma régionale.

Ma collègue Dominique Grihon se présente comme suppléante.

Régionale de Rennes

Titulaire : Annie LE LOUS (Collège Robert Surcouf, Saint-Malo)

Suppléante : Lise MALRIEU

Titulaire :

Je me déclare candidate pour être membre du comité national renouvelé en juin 2008. Dès mon arrivée dans l'académie de Bretagne en 1996, après 2 ans dans celle de Versailles, des collègues m'ont convaincue d'adhérer à l'APMEP, mais aussi de participer à des groupes de secteur. Il y a 3 ans, j'ai rejoint un groupe IREM où, professeurs des écoles et de 6^{ème}, nous avons réfléchi à l'enseignement des divisions dans le cadre des nouveaux programmes. Je renouvelle l'expérience cette année sur le thème du calcul mental cette fois.

Je suis depuis 8 ans dans un collège ZEP ayant désormais le label Ambition –Réussite.

Je suis bien sûr favorable à l'utilisation des TICE avec les élèves quand elles apportent un « plus » à la compréhension des mathématiques ou lorsqu'elles facilitent la différenciation des apprentissages. Mais elles ne peuvent se substituer à toutes ces autres activités, notamment de recherche, de débat, ... au sein du groupe classe, et qui demandent du temps : je défends donc le retour aux 4 heures de maths minimum à tous les niveaux du collège.

Suppléante :

Je me déclare candidate pour être membre suppléante d'Annie Le Lous au Comité National de l'APMEP, pour la Régionale de Rennes. J'enseigne depuis une dizaine d'années et jusqu'ici, hasard des mutations, j'ai goûté uniquement à de petits collèges ruraux, dans les Vosges, le Tarn et maintenant l'Ille-et-Vilaine... mais les problèmes qui se posent en lycée ne me sont pas étrangers. Voilà plusieurs années que je m'implique dans les activités de notre association ; je fais notamment partie du comité de rédaction de PLOT. Je souhaite prolonger mon engagement en soutenant et en participant à l'action politique de l'APMEP, dans sa revendication de moyens horaires suffisants, d'un enseignement des mathématiques dynamique et dans ses propositions d'aménagement d'une vraie section scientifique en lycée pour lutter contre la désaffection actuelle pour les études scientifiques.

Régionale d'Aix Marseille

Titulaire: Bernard EGGER

Suppléante : Nathalie PLEIBER

Neuf ans en collège dont sept en banlieue parisienne, onze dans un lycée technique ZEP, puis quatre années dans un établissement plus huppé et enfin depuis six ans en classe préparatoire aux écoles de management. Une carrière bien remplie avec des CPPN quand cela existait encore, des BTS de toutes catégories, des terminales C jusqu'à leur suppression... J'ai eu l'occasion de rencontrer des élèves variés, différents et le plus souvent attachants.

J'ai été de nombreuses années visiteur pour l'IUFM d'Aix-Marseille après avoir exercé la fonction de PCP, ce qui m'a permis je l'espère de conserver l'enthousiasme de mes débuts grâce à ces jeunes enseignants. Je suis également très impliqué avec l'IREM puisque je fais partie du groupe Statistiques et Probabilité de l'académie.

Mon engagement auprès de l'APMEP date de plus de quinze ans. Il est allé croissant. Simple adhérent d'abord, j'ai accentué progressivement mon implication jusqu'à devenir cette année président de la Régionale d'Aix-Marseille.

Formateur TICE pour l'IUFM pendant longtemps, je suis toujours très impliqué dans l'utilisation pédagogique de l'informatique. Je me démarque d'ailleurs assez nettement de nombre de mes collègues par une vision souvent très critique des logiciels libres. Les mathématiques, leur enseignement, leur évaluation, la façon dont les nouvelles technologies en modifient l'approche, les nouveaux contenus qu'il est nécessaire d'imaginer pour les générations qui déjà pointent leur nez, tout cela me passionne au quotidien et j'ai trouvé dans l'APMEP de nombreuses sources de réflexion qui ont souvent contribué à ébranler des certitudes, à modifier mes pratiques. Pas tout à fait en fin de carrière, et rempli d'une expérience que j'aimerais partager, je pose ma candidature pour le comité national afin d'aller un peu plus loin encore dans cette passion qui a construit ma vie.

Régionale de Champagne-Ardenne

Titulaire : Stéphane ROEBROECK (Lycée Jean Talon, Châlons en Champagne)

Suppléante : Anne-Frédérique FULLHARD (Lycée des Lombards, Troyes)

Aujourd'hui, dans un contexte difficile, il me semble important de défendre au sein de l'APMEP (une association énergique et où l'on débat) un enseignement ambitieux des mathématiques. Ambitieux pas uniquement pour une minorité destinée aux grandes écoles mais ambitieux aussi et surtout pour que chaque élève puisse donner le meilleur de lui-même dans une matière essentielle à la formation du citoyen et à l'élaboration d'une culture scientifique pour tous.

Une pédagogie active et dynamique, où les élèves allient plaisir et apprentissages ne peut qu'aller dans le bon sens.

Professeur en lycée technologique et général (séries STG, S et ES) depuis une quinzaine d'années, j'ai toujours adhéré à l'APMEP. Je suis membre du comité régional depuis plusieurs années. J'ai participé et je participe encore à différents travaux au sein de l'IREM de Reims et j'ai travaillé pour la formation continue des enseignants comme coordinateur IUFM.

Pour défendre une certaine vision de l'enseignement et pour partager ma modeste expérience, je pose ma candidature au comité national de l'APMEP.

Régionale de Bretagne Occidentale

Titulaire : François PARISOT

Suppléant : Jean-Claude EMEILLAT

Je fais acte de candidature au comité national pour représenter la régionale de Bretagne Occidentale. Notre candidature a le soutien de la Régionale.

Je suis membre du comité de la Régionale et j'y occupe les fonctions de vice-président.

Régionale de Toulouse

Titulaire : Denise PERIE - BRUYERE (Lycée Bourdelle, Montauban)

Suppléante : Pascale LAFUMA (Collège André Malraux, Ramonville Saint Agne)

Au cours de ma carrière, j'ai enseigné 12 ans en collège, avec tous les ans, au moins une classe de chaque niveau, et c'est ma 8^{ème} année en lycée : classes de seconde tous les ans, et selon les années, 1^{er} S, Terminale STT, STI, ES, 4 ans en STS Electronique ; cette année : classes de seconde, et premières ES, STG et STI . Simple adhérente à l'APMEP pendant plusieurs années, je me suis toujours intéressée à ses activités.

De son côté, ma collègue Pascale Lafuma enseigne depuis 7 ans et toujours en collège. Elle tourne sur les quatre niveaux ; cette année, elle a 6^{ième}, 4^{ième} et 3^{ième}.

Actuellement, nous souhaitons partager notre expérience avec d'autres collègues, redonner sa place à l'enseignement des mathématiques (4h par niveau en collège, davantage d'heures en série S, S comme scientifique ...), ne pas rester passives face aux diverses réformes. Dans ce sens, nous posons notre candidature au comité national de l'APMEP, encouragées par notre Régionale.

Régionale de Basse-Normandie

Titulaire : Gilles PATRY (Lycée Napoléon de L'Aigle)

Suppléante : Annie MEMIN (Lycée Malherbe de Caen)

En cette période riche de réflexions sur l'enseignement secondaire (enjeux de la formation scientifique, nouveaux programmes et nouvelles politiques éducatives, nouvelles pratiques d'enseignement et d'évaluation, ...), les acteurs de cet enseignement doivent prendre part au débat, en y apportant le témoignage de leur pratique au quotidien, de leur expérience, de leurs innovations, et l'expression de leurs besoins et de leurs aspirations. L'APMEP est un lieu d'échanges et de réflexion sur tous ces sujets, c'est aussi un vecteur important de la voix des enseignants auprès de l'institution. En me portant candidat au Comité National de l'APMEP, je m'engage à y représenter les adhérents de la Régionale de Basse-Normandie et à apporter leur contribution aux positions de l'APMEP.

Régionale de Limoges

Titulaire : Samuel MAFFRE

Suppléant : Claude MORIN

Jeune professeur agrégé ayant déjà enseigné à différents niveaux (collège, lycée, BTS), je suis membre de l'APMEP depuis deux ans et souhaite participer au Comité National pour défendre l'enseignement des mathématiques (horaires, programmes, conditions de travail) et représenter les jeunes collègues.

Je serai soutenu dans cette tâche par le président de la Régionale de Limoges qui est mon suppléant.

Régionale d'Orléans-Tours

Titulaire : Virginie MERTZ (lycée Durzy, Villemandeur), vice - présidente de la régionale

Suppléant : Karim ZAYANA (lycée Pothier, Orléans), président de la régionale

Notre association a toujours voulu que tous les membres de l'APMEP puissent s'exprimer. C'est dans cet esprit, ainsi que pour pouvoir continuer à informer au mieux nos collègues de l'académie d'Orléans-Tours, que nous candidatonons à ce mandat, avec la confiance de notre régionale.

Régionale de Franche Comté

Titulaire : Eric TROUILLOT

Suppléant : Philippe LE BORGNE

J'enseigne en collège à Besançon depuis 15 ans et je suis adhérent à l'APMEP depuis une vingtaine d'années. En présentant ma candidature au comité national, je souhaite d'une part, représenter la régionale de Franche-Comté qui vient d'organiser les journées nationales 2007 et d'autre part, œuvrer au sein de l'APMEP pour promouvoir une image vivante et ludique des mathématiques.